



Qu'est-ce que traduire les Psaumes ?

Évode Beaucamp

Volume 24, Number 1, 1968

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1020118ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1020118ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Beaucamp, É. (1968). Qu'est-ce que traduire les Psaumes ? *Laval théologique et philosophique*, 24(1), 39–52. <https://doi.org/10.7202/1020118ar>

Qu'est-ce que traduire les Psaumes?

Il est bien difficile de se soustraire à l'admiration que suscite le fait d'avoir à traduire un texte hébreu. Peu de gens se résignent à admettre, en effet, que l'hébreu ne soit pas l'une des langues les plus difficiles du globe.

Les personnes averties savent bien, cependant, que l'actuelle diversité des traductions du psautier n'est pas à mettre au compte d'une maîtrise, plus ou moins parfaite, de la langue originale. Elles n'ignorent point les choix redoutables que le traducteur doit faire entre des points de vue difficilement conciliables: le point de vue de l'exégète, qui veut une version conforme à l'hébreu et celui du patrologue, qui entend rester fidèle à la lecture traditionnelle de l'Église; le point de vue du poète, qui aspire à présenter la Parole de Dieu sous une forme qui soit digne d'elle, celui du musicien, qui songe à ses mélodies et celui du pasteur, préoccupé des réactions du peuple chrétien.

On commença, dès avant la fin du Concile, à s'inquiéter d'une telle anarchie. À une époque où l'on noie les difficultés dans la prolifération des comités, la solution était facile à imaginer. Une commission, formée d'un hébraïsant, d'un patrologue, d'un poète, d'un musicien, d'un prêtre engagé, amalgamerait les trois traductions les plus en vogue, celles de la Bible de Jérusalem, de Dhorme et d'Osty; l'auteur du projet se réservant, modestement, le soin de corriger les virgules et de supprimer les inversions inutiles.

Bien qu'il ignorât quelques anciennes traductions fort méritantes — celle de la Bible du Centenaire par exemple —, ce programme pouvait paraître d'une géniale simplicité. La question est malheureusement plus complexe que ne l'imaginait notre planificateur. Aussi les traductions du psautier continuent-elles à proliférer, celles de Maillot-Lelièvre, Mannati, Deissler, la nôtre, pour ne pas parler de la troisième édition de la Bible de Jérusalem et des nombreux essais d'amélioration des deux précédentes éditions.

Cette dispersion des efforts, dont on a tort de s'effrayer d'ailleurs, est due à certaines données insoupçonnées du problème, sur lesquelles nous voudrions ici attirer l'attention. Qu'est-ce que cela veut dire traduire les psaumes? Question sotte en apparence, mais qui hante l'esprit d'un traducteur, condamné à s'interroger constamment sur ce qu'il doit traduire et le but qu'il poursuit en traduisant. De la réponse apportée dépend la nature même de cette fidélité qu'on attend de lui, pour que, de *traduttore*, il ne devienne pas *traditore*.

I

Que faut-il traduire ?

On pensera tout de suite que nous posons le problème d'un choix entre texte grec et texte hébreu. La question est en fait plus radicale. Supposé admis le principe de l'*hebraica veritas*, faut-il accepter, sans en rien changer, le texte que nous transmet la Synagogue, ou faut-il tenter à tout prix de retrouver le texte premier des auteurs inspirés ?

Le texte massorétique, d'une part, sans aucune correction s'avère intraduisible : l'essai d'A. Chouraqui en a récemment apporté la preuve ; l'obscurité de nombreux passages ne peut être levée qu'au prix d'incroyables subtilités, qui défont le bon sens. Le texte originel, d'autre part, dûment nettoyé de toute corruption et à qui justice aura été faite des injures du temps, ne sera jamais qu'une reconstitution très hypothétique.

Certes les exigences de la grammaire et du rythme permettent bien de corriger quelques négligences de scribe, de dépister ici ou là des fautes de copiste, haplographie, dittographie, métathèse, etc. Avec les anciennes versions nous possédons, bien sûr, d'éventuels témoins d'un texte plus archaïque et peut-être meilleur. Sans doute enfin, ne manque-t-il pas de mots, dont le sens ignoré de l'hébreu classique puisse être retrouvé, grâce à la connaissance de langues sémitiques voisines, l'arabe, l'akkadien, et surtout l'ougaritique.

Mais il demeure impensable qu'on puisse jamais deviner toutes les fautes de transmission, d'autant qu'à ces fautes s'ajoutent bien des variantes de la traduction orale, qu'aucune continuité graphique ne peut expliquer.¹ Nos connaissances de la grammaire et du rythme restent d'ailleurs empiriques et nous ne saurions prétendre que les écrivains inspirés se soient soumis, sans réserve, à des règles que nous ne faisons que soupçonner. Les versions anciennes, elles, se contentent parfois de traduire librement et d'interpréter, comme elles peuvent, les obscurités d'un original qui n'était, peut-être, que l'un de ces textes populaires que la recension officielle des rabbins contribua à mettre définitivement à l'écart. Quant à éclairer la langue hébraïque des psaumes par l'ougaritique, c'est aller trop souvent du plus connu au moins connu.

S'il reste possible, en tout cas, d'améliorer la situation, aucun des procédés employés n'offre la clé magique capable de résoudre toutes les difficultés. Avec une bonne imagination qu'alimentera une impressionnante érudition, on peut faire dire tout ce qu'on veut au texte sacré. Les exégètes allemands du début du siècle, H. Gunkel en particulier, se sont laissés prendre au jeu. Reconstitués, grâce à un

1. Voir à ce sujet, par exemple, les variantes de 11 Q Ps^a dont R. Tournay a donné l'énumération dans RB 73, 1966, pp.259-260.

judicieux mélange d'éléments empruntés au texte hébreu et au texte grec, certains versets (psaumes 110 3; 87 5) apparaissent comme une pure création, dont notre génération semble avoir la primeur. Lu avec la grille de l'ougartique, le psautier prend un visage tellement neuf,¹ que nous nous demandons si nous ne sommes pas victimes d'une troublante illusion d'optique.

Le texte primitif que les exégètes se font un devoir de rechercher, comme les alchimistes du Moyen-Âge la pierre philosophale, n'est peut-être au fond qu'un mythe. Par de prudentes et savantes conjectures, on peut remonter quelque peu le cours du temps, mais sans grande chance de jamais rejoindre l'état premier d'un texte inexorablement usé, rongé par la patine des siècles. Mieux vaut renoncer à l'idée de connaître ce qu'écrivit un jour l'auteur supposé du poème, pour nous contenter de lire ce que l'on récitait dans les synagogues de Jérusalem et d'Alexandrie, ce qui alimentait la piété des moines de Qumrân.

II

Le but que vise le traducteur

Notre réponse à la précédente question aura pu paraître fort décevante. Pour en apprécier cependant la portée, il nous faut en poser une autre: quel but se propose en définitive le traducteur du psautier?

On peut traduire un texte ancien pour mettre à la portée du public, spécialisé ou non, un document de valeur historique, scientifique, littéraire ou artistique. Le traducteur devra alors reproduire scrupuleusement ce qu'il peut déchiffrer, en laissant à d'autres le soin d'en éclairer les obscurités, grâce à des conjectures, qui seront matière à sujets de thèse. Ce n'est évidemment pas le but qu'ordinairement se proposent les traductions de la Bible.

Les versions modernes de l'Ancien et du Nouveau Testament entendent, en effet, transmettre au monde contemporain, par la voix des auteurs inspirés, le message même de Dieu. Aussi l'exégète se montre-t-il très soucieux de définir la personnalité de celui qui parle, de retrouver la forme authentique de ses propos, en les expliquant par les événements qui les ont fait naître. Il tentera donc, pour chaque écrit, de répondre au questionnaire classique de toute introduction: auteur, doctrine, date et circonstances de composition.

Appliqué au psautier, ce cadre habituel devient rapidement vide de sens. Les commentateurs s'y soumettent ici par habitude ou par acquis de conscience, en renouvelant chaque fois, sans se lasser, leur aveu d'ignorance; car ils ne peuvent présenter en la matière que de

1. Voir dans JBL 85, 1966, pp.484-486, la critique faite par A. Robertson, de *Psalms I*, Anchor Bible.

fragiles et inutiles hypothèses. C'est qu'en fait le problème a changé: il ne s'agit plus de transmettre le message d'un auteur.

En récitant les psaumes, les anciens israélites ne cherchaient pas à écouter la parole de quelqu'un, mais à s'associer à sa prière. Les préoccupations qui l'avaient inspirée comptaient beaucoup moins que leurs propres préoccupations au moment où ils l'utilisaient. Cette prière, pourtant, n'était pas un produit du mouvement spontané de leur cœur, mais la communion à une prière composée par quelqu'un d'autre. Cet autre finira par se confondre un jour avec le personnage de David. Ainsi se trouva affirmée la continuité du destin d'Israël, dont, depuis la fondation de la monarchie, chaque génération aurait à revivre le drame.

Ce genre littéraire général du psautier, prière d'un peuple, conditionne évidemment la nature de la traduction que l'on doit en offrir. Il ne s'agit pas de faire écouter à nos contemporains une voix du passé, mais de les faire communier à une expérience qui préfigure et nourrit la nôtre. L'image de l'auteur du poème disparaît alors derrière le visage de la foule anonyme qui vécut de son œuvre.

Le texte cependant qui permet d'atteindre le peuple élu dans sa prière, en fixe et en immobilise l'image dans le cadre d'une époque déterminée. Le traducteur doit-il accepter ce rétrécissement du champ de l'expérience? Ne doit-il pas bien plutôt tenter de conserver aux psaumes toute la richesse de vie spirituelle accumulée par les siècles? Trois perspectives, en ce cas, s'offriront au regard de l'exégète, sollicitant son choix :

a) Accomplissant l'Écriture, le Christ confère à l'expérience d'Israël sa totale dimension. La lecture chrétienne du psautier sera de ce fait, sinon la seule valable, du moins la plus riche; et c'est à cette plénitude que devront s'alimenter les chrétiens d'aujourd'hui. Mais, en adoptant le psautier, l'Église n'entend-elle pas assumer une expérience qui ne fait que préparer la sienne, sans se confondre avec elle? Ne veut-elle pas percevoir derrière sa propre voix, l'écho de celle de l'ancien Israël?

b) Or, c'est au terme de son évolution, au moment où le Christ est venu la reprendre et l'achever, qu'il faut saisir l'expérience d'Israël pour en avoir l'expression la plus pleine. Ne devrait-on pas lire alors les psaumes comme les lisaient la Vierge Marie, les apôtres, tous ceux aux yeux de qui Jésus a pleinement réalisé tout ce qu'ils laissaient espérer.

c) Le Christ, cependant, n'a pas répondu qu'au seul appel de ses contemporains; il a, sur la croix, récapitulé le drame entier de son peuple. C'est donc, avec tout son poids d'histoire, que la prière des psaumes mérite d'entrer dans l'Église. On remontera pour cela avec eux, le plus loin possible dans le passé; puis on en suivra pas à pas

les re-lectures successives,¹ jusqu'au niveau final d'une lecture pré-chrétienne et chrétienne.

Sans rendre illégitimes les deux premières, c'est la troisième solution qui nous paraît la meilleure, dans la mesure toutefois où la tâche demeure à taille humaine. Le traducteur ferait ainsi communier pleinement à l'aventure spirituelle du peuple de Dieu, dans la continuité de ses mille ans d'histoire. Ce serait alors qu'il respecterait vraiment l'intégrité de cette parole divine qu'il doit communiquer aux hommes de notre temps; car le respect de la Parole de vie ne se confond pas avec celui qu'on doit à un texte mort, destiné à alimenter la seule curiosité des chercheurs.

III

Les trahisons du traducteur

La nature de la tâche qu'a assumée le traducteur en définit évidemment les exigences. Ce qu'il aura à redouter, c'est moins de trahir un texte dont il devrait présenter le décalque, que de trahir la prière d'un peuple à laquelle il veut faire communier. Comme tout autre traducteur, cependant, il peut trahir par défaut ou par excès, soit qu'il affaiblisse la richesse des mots et le mouvement de la pensée, soit qu'il y ajoute des éléments qui leur demeurent étrangers.

a) Trahison des mots

Deux sons rendant une même note fondamentale continuent à demeurer différents tant que leurs harmoniques ne se fondent pas. La « Justice » biblique peut bien correspondre concrètement à des réalités telles que le succès, la justesse, le mérite; elle ne s'identifie pas pour autant avec elles. Par sa richesse d'évocation,² le mot *Justice* contient des harmoniques dont la suppression porterait atteinte à l'exactitude de la traduction. Le son plat que rend la formule: « Je te soutiens de ma main victorieuse » (Is 41 10), au lieu de: « Je te soutiens de ma droite de justice », est une trahison évidente. Il en va de même pour les « justes chemins » (Ps 23 3) ou les « justes sacrifices » (Ps 4 6; 51 21), malencontreusement substitués aux chemins et sacrifices « de justice », qu'a rétablis la troisième édition de B.J.

Les termes *décret*, *ordonnance*, *précepte*, qui traduisent habituellement, dans le psaume 119 en particulier, certains synonymes du mot

1. Expression chère à A. Gelin: « La question des relectures bibliques à l'intérieur d'une tradition vivante », Sac. Pag.I, 1959, pp.203-15. Le thème en a été développé par J. BECKER, *Israël deutet seine Psalmen*, 1966.

2. Sur le sens du mot *Justice* dans la Bible, voir notre article: « La Justice de Yahvé et l'Économie de l'Alliance », *Studii Biblici Franciscani Liber annuus*, XI, 1961, pp.5-55.

torah, ne rendent pas compte du caractère spécifique de la loi d'Israël. Celle-ci en effet se présente, tout au long de son histoire, comme l'exigence d'une Alliance, l'expression de l'engagement de Yahvé et le signe de la fidèle adhésion de son peuple.¹

On limite encore la portée des mots de l'original, en les rendant par des termes trop précis, qui évoquent les préoccupations particulières d'une époque.

— Le mot *Messie*, par exemple, fait songer à l'attente eschatologique des derniers siècles avant notre ère. Avec « l'oïnt de Yahvé », on soupçonnait un problème qui possède une bien plus longue histoire.

— Le mot *païen* donne une résonnance fâcheusement morale à la situation d'Israël au sein des « nations ».

— Lu à la lumière de Jean Hyrcan, le psaume 118 manifeste des préoccupations qui ne seront jamais les nôtres: « tous les païens m'environnaient, traduit Dhorme, au nom de Yahvé je les fais circonscrire » — la Bible de Jérusalem disait plus énergiquement: « je les sabre! ».

C'est trahir toujours, mais cette fois-ci en sens contraire, que d'employer dans la traduction du psautier des mots outrepassant la pensée des Israélites en prière.

— Le mot *miracle* possède un sens théologique trop précis, pour pouvoir s'appliquer aux « signes » et « merveilles » dont les élus ont à rendre grâce (B. J.; ps 105 5; Dhorme: ps 107 8, 15, 21, etc.).

— Le problème de la « vérité » nous conduit bien au-delà de celui de la « fidélité » divine; de telle sorte qu'un vers ainsi traduit: « Yahvé, par ta vérité, détruis-les! » (Ps 54 7), ne saurait, pour nous, offrir aucun sens.

— Il est dangereux de rendre *hèsèd* par « amour », car c'est aussi par « amour » que l'on traduit l'*agapè* du N. T., lequel ne possède aucun lien, ni thématique ni sémantique, avec le *hèsèd* de l'Ancien Testament.²

— Tout le monde sait, enfin, que le problème de l'âme, au sens où nous l'entendons actuellement, demeure étranger à la Bible jusqu'au premier siècle avant notre ère. Aussi, en parlant d'âme là où l'hébreu parle de *nèphèsh*, s'expose-t-on à de curieux quiproquos. On entend le psalmiste, « l'âme couchée au milieu des lions » (Ps 57 5), protester contre ceux qui « pourchassent », « traquent », « cherchent son âme » (Ps 35 4; 70 3; etc.); et les hébreux réclamer à Dieu « de quoi manger pour leur âme » (Ps 78 18).

1. Sur le sens des différents mots concernant la Loi, voir notre article: « Plaidoyer pour le Psaume 119 », dans *La Vie Spirituelle*, 116, 1967, pp.64-77.

2. Ce passage de la Justice à l'Amour se trouve illustré par la comparaison entre le Berger d'Ez 34 et celui de l'Évangile de saint Jean. On notera l'emploi parallèle des mots Justice et Amour dans I Jn 1 9; 2 29; 3 1, 10; 4 7. Saint Paul conclut sa dissertation sur la Justice par un hymne à l'*agapè* de Dieu: Rm 8 35-39. Ep 3 17-19, sur l'Amour, reproduit le développement de Ps 36 7 sur la Justice et le Jugement.

b) *Trahison de la pensée*

Le traducteur du psautier ne peut se contenter d'exprimer clairement ce que dit le texte, il doit expliciter ce qu'il insinue; car le langage de la Bible, à la ressemblance de son écriture, demeure souvent *défectif*. L'hébreu n'a rien de la précision d'une langue diplomatique et l'auditoire était souvent obligé de compléter lui-même, ce que le discours ne faisait que suggérer.

Le public moderne, on s'en doute, est beaucoup plus exigeant. Il ne saurait tolérer la lecture de formules elliptiques ou équivoques du genre de celles-ci: « jusqu'au bout mon âme ira pour ton salut ... jusqu'au bout mes yeux pour ta promesse » (Ps 119 81-82) — « non point, non point langage, nulle voix qu'on puisse entendre » (Ps 19 4).¹

L'hébreu aligne les propositions sans trop se soucier de définir les rapports qu'elles ont entre elles. Au traducteur de deviner si le *waw* qui les unit signifie *et, mais, alors, puis*; si *kî* doit être rendu par *car, oui, lorsque, si, etc.*

Le caractère vague des particules *be, ke, le, min*, n'est guère moins embarrassant. Aussi la tentation est-elle grande de laisser l'esprit du lecteur en suspens, avec des formules telles que: « se réjouir en », « marcher dans », d'exercer sa sagacité avec des phrases comme: « il rachète dans la paix mon âme, de la guerre qu'on me fait » (Ps 59 19).

Les parfaits et les imparfaits sémitiques ne situent pas dans le temps, de façon ferme, l'action évoquée;² ce qui est pour nous la cause de redoutables ambiguïtés. La présence de verbes à l'imparfait dans le cours d'un exposé historique, suffit en effet à rendre inintelligible la suite d'un discours: « les fils d'Ephraïm, tireurs d'arc, se retournèrent (?) le jour du combat; ils ne *gardaient* pas l'alliance de Dieu ... » (Ps 78 9-11; cf. 17, 22, 56-58; voir encore, toujours dans la B. J., Ps 73 14-15).

Au traducteur, en conséquence, de deviner s'il lui faut rendre *amartî* (Ps 82 6; 73 15; etc.) par: « je dis », « je dirai », « je disais », « j'ai dit », « j'avais dit ». La justesse de son intuition sera sa seule sauvegarde, car il trouvera toujours par ailleurs de bonnes raisons grammaticales pour justifier son choix, dût-il aller jusqu'à traduire un imparfait consécutif par un présent, comme on le fait assez souvent en psaume 50 6: « et les cieux racontent sa justice ».³

S'il doit assumer le risque de compléter l'expression d'une pensée aux contours imprécis, le traducteur, en revanche, n'est pas obligé de

1. Le texte hébreu peut être compris en deux sens contradictoires: « ce ne sont ni mots ni paroles dont le son ne se puisse entendre » (OSTY — interprétation traditionnelle) ou « pas de parole pas de mots, leur voix n'est pas entendue » (DHORME).

2. Sur la portée des temps hébreux voir l'ouvrage de D. MICHEL *Tempora und Satzstellungen in den Psalmen*, 1960.

3. Sur le sens du passage, voir notre article « La Théophanie du Psaume 49 (50), sa signification pour l'interprétation du Psaume », *NRT*, 1959, p.904ss.

trouver un sens à ce qui n'en a pas. Fortement maltraités par le temps, certains détails du texte demeurent parfois sibyllins. À quoi songeaient alors les lecteurs ? Très probablement à rien. On en a la preuve dans le Targum, qui ne se préoccupe pas de traduire ou de gloser ce qui, pour lui, ne signifiait rien. Les passages corrompus constituent des sortes de déchets de l'évolution, que l'on conservait comme des vestiges du passé, sans y apporter plus d'attention qu'il ne faut.

Sans doute, l'immense travail que poursuivent depuis plus d'un siècle les exégètes, a-t-il sensiblement amélioré notre lecture du psaume; ¹ nombre de versets n'en continuent pas moins à défier leur sagacité. La liste n'en peut que varier d'un auteur à l'autre; celle que nous présentons ici, permettra du moins au lecteur de se faire une idée des dimensions du problème: psaumes 10 2-3, 5, 14b; 12 9; 14 5-6; 16 2-4a; 17 14; 28 7b; 35 16a; 36 3; 41 2a; 42 9; 49 13; 53 6; 55 15c-16a; 58 8a, 10; 59 12-13, 16; 68 15b, 19c; 71 21; 72 16; 73 10; 74 11b, 20; 84 6-7, 11; 88 6a; 90 5a; 110 3, 6; 125 5; 140 9-10; 141 5-7.

On ne saurait évidemment traduire ce qu'on ne comprend pas. Il n'y a plus alors qu'à respecter l'aspect lacunaire de la Parole de Dieu, et à laisser en blanc les failles qu'on ne peut combler. Quel profit spirituel ou théologique tirera un chrétien de la lecture de vers tels que ceux-ci:

Sous l'orgueil de l'impie le malheureux se consume,
il est pris aux ruses que l'autre a combinées.
L'impie se loue des désirs de son âme,
l'homme avide qui bénit méprise Yahvé;
l'impie arrogant ne cherche point (10 2-4).

Que l'huile de l'impie jamais n'orne ma tête:
comme parure j'ai ma prière dans cette corruption.
Ils sont livrés à l'emprise du Rocher, leurs juges;
il entendra mes paroles car elles plaisent.
Comme s'il avait creusé et défoncé la terre,
leurs os se sont dispersés à la bouche du shéol (141 5-7) ?

Ce n'est certes pas respecter la Parole de Dieu que de faire endosser au Saint-Esprit la responsabilité d'un pareil galimatias. À force de subtilités, bien sûr, on peut finir par trouver un sens à tout. Mais voilà précisément ce qui inquiète. L'aveu du scribe incapable de lire la première lettre d'un verbe, au psaume 71 15, n'est-il pas devenu, pour les commentateurs du Moyen-Âge, une magnifique confession d'humilité: « non cognovi litteraturam » ?

1. La plupart des conjectures avancées par les exégètes n'ont réussi, il faut bien l'avouer, qu'à convaincre leurs auteurs. Il en est cependant qui ont fini par s'imposer, telle celle de Bertholet pour Ps 2 11-12, qui satisfait pleinement aux exigences du rythme, du parallélisme et du mouvement de la pensée.

Trop de traducteurs, en effet, plutôt que de confesser leur impuissance, se tirent d'affaire en sollicitant plus ou moins violemment le sens des mots. Refusant la correction de A. Bertholet, par exemple, Deissler donne au verbe *gîl*, *exulter*, le sens de *frissonner*; et Dahood celui de *vivre*. Le verset 5 du psaume 4: «dites sur vos couches et taisez-vous» devient intelligible lorsqu'on remplace *dites* par *méditez* (B.J.). Dans la traduction de Dhorme au psaume 8, verset 3: «par la bouche des enfants et des nourrissons, tu affirmes ta puissance», le mot *affirme* traduit un verbe qui signifie *fonder*. L'auteur, à strictement parler, n'a pas fait ici un contresens, car *affirmer* peut à la rigueur équivaloir à *fonder*; mais ce n'est pas le sens que le lecteur donnera spontanément au mot; il aura, de ce fait, la responsabilité de l'inévitable contresens dont le traducteur n'a pas voulu charger sa conscience.

On pourrait multiplier les exemples. En voici quelques-uns qui nous ont plus particulièrement frappé:

— «Heureux qui est avisé pour le faible» (Ps 41 2), ne présente aucun sens; on traduira alors: «Heureux qui pense au faible», sans se faire scrupule d'introduire ainsi une pensée caritative totalement étrangère au contexte.

— Les pierres «précieuses» du ps 45 10¹ se sont vu transformées en «bien-aimées» (B.J.) ou en «favorites» (Dhorme).

— «Je rappelle à mes familiers Rahab et Babel» (Dhorme) au psaume 87 4, devient pour les besoins de la cause:² «Je compte Rahab et Babylone parmi ceux qui me connaissent» (B.J.).

c) La trahison dans le mode d'expression

Ne pas trahir les mots et la pensée du texte, en disant tout sans rien ajouter d'étranger, c'est déjà fort bien. Mais la tâche du traducteur s'étend au delà: il doit redouter de trahir en usant de modes d'expression qui ne permettent pas au public moderne de communier pleinement à la prière d'Israël.

Nombre de figures de style, de formules et de comparaisons, ne sauraient passer telles quelles d'une langue à l'autre. Il faut, sinon les transposer, du moins savoir les amener de telle manière qu'elles ne détonnent pas — on songera de suite à la célèbre image de la corne (Ps 75 5-6, 11; 92 11; etc.). La communion à la prière d'un peuple, si loin de nous par son mode de vie et ses habitudes de penser, requiert un effort d'adaptation et une éducation du public, que le traducteur doit faciliter. Puisse-t-il ne pas rendre la tâche des pasteurs plus ardue,

1. Cf. notre article «Agencement strophique du Psaume 45», *Laval théol. et phil.*, XXIII, 1967, p.172.

2. Voir notre article «Le Problème du Psaume 87», dans *Studii Biblici Franciscani Liber annuus*, XIII, 1962-63, pp.53-75.

en émaillant son texte de bizarreries qu'il prétendrait faire passer pour autant de traits du génie sémitique!

Voici, à titre d'exemples, quelques-unes des sottises que la Bible de Jérusalem (troisième édition) fait lire au chrétien désireux de prier avec les psaumes:

- psaume 5 10 « Rien n'est sûr dans leur bouche, en leur fond n'est que ruine ».
- 7 6 « Qu'il écrase ma vie contre terre et relègue mes entrailles dans la poussière ».
- 10 5 « Ses procédés sont confirmés à tout instant ... tous ses rivaux il souffle sur eux ».
- 10 8 « Sous les couverts il massacre les innocents ».
- 22 4 « Et toi, le Saint, qui habites les louanges d'Israël ».
- 31 13 « Oublié comme un mort au cœur vide ».
- 32 4 « Mon cœur était changé en un chaume au plein feu de l'été ».
- 37 14 « Ils tendent l'arc pour égorger l'homme droit ».
- 38 13 « Ils machinent, ceux qui traquent mon âme ».
- 39 3 « À voir sa chance, mon tourment s'exaspéra ».
- 39 12 « Comme la teigne, tu ronges ses désirs ».
- 41 4 « Tu refais tout entière la couche où il languit ».
- 48 7 « Là, un tremblement les prit, un frisson d'accouchée ».
- 52 3 « Pourquoi te prévaloir du mal, héros d'infamie ? »
- 55 9 « J'aurais bientôt un asile contre le vent de calomnie, et l'ouragan qui dévore, Seigneur, et le flux de leur langue ».
- 58 7 « Rase les crocs des lionceaux, Yahvé ».
- 58 9 « Comme la limace qui s'en va fondant ou l'avorton de la femme qui ne voit pas le soleil ».
- 73 10 « Des eaux d'abondance leur adviennent ».
- 74 20 « Regarde vers l'alliance, ils sont pleins, les antres du pays, repaires de violence ».
- 76 11 « La colère de l'homme te rend gloire, des réchappés de ta Colère tu te ceindras ».
- 78 33 « Ils consomment en un souffle leurs jours, leurs années en une panique ».
- 80 5 « Jusques à quand, Dieu Sabaot, prendras-tu feu contre la prière de ton peuple ? »
- 82 2 « Jusques à quand ... soutiendrez-vous les prestiges des impies ? »
- 84 7 « Quand ils passent au val du baumier, où l'on ménage une fontaine, surcroît de bénédictions, la pluie d'automne les enveloppe ».
- 140 3 « Ceux ... qui tout le jour hébergent la guerre ».
- 140 12 « Que le mal pourchasse à mort l'homme de violence, que les gloseurs ne tiennent plus sur terre! »

Ces propos eussent sans nul doute réjoui Rabelais récitant l'Office. Le psautier de la Bible de Jérusalem n'en a d'ailleurs pas le monopole exclusif. Témoin cette phrase de Dhorme au psaume 78 65: « Alors Adonaï s'éveille tel un endormi ».

Respecter un texte, cela implique que l'on respecte le public à qui on le présente. Il ne peut prendre pour nourriture des bizarreries, tout juste bonnes à exciter son hilarité, et qui lui feront regretter le temps où il lisait un texte latin, que, faute de le comprendre, il croyait profond.

IV

L'authentique fidélité

Ne pas trahir constitue l'aspect négatif du devoir du traducteur, dont on exige, positivement, une authentique fidélité. Mais qu'entend-on par fidélité? Il y a plusieurs manières d'être fidèle, en effet, comme il y a plusieurs manières d'être vrai: de même que la vérité d'un drame ou d'un roman n'est pas celle d'un récit historique, de même la fidélité d'un tableau n'est pas celle d'une photographie.

La nature de l'exactitude requise diffère, évidemment, selon que le traducteur a l'intention de transcrire un document, de transmettre un message, ou de faire communier à une expérience. Le photographe ne prend pas un relevé des lieux, comme il tente de saisir la silhouette d'une cathédrale. Il aura soin, dans ce dernier cas, de se placer à une distance telle de l'objet, que les détails inutiles et encombrants s'estompent et que ressortent, avec netteté, les lignes maîtresses de l'édifice.

Le traducteur du psautier obéit à des préoccupations du même ordre. Les égratignures superficielles, signatures irrespectueuses du temps, ont pour lui moins d'importance que l'architecture générale du poème: l'arbre ne doit pas lui masquer la forêt.

Ce sont là des vues neuves, qui ne manqueront certes pas d'inquiéter: où finit l'art et où commence la fantaisie? Pour mieux faire comprendre notre point de vue, nous nous permettons de présenter ici une traduction, celle du psaume 5, que nous avons réalisée d'après les principes posés ci-dessus.

DANS L'ATTENTE D'ÊTRE REÇUS PAR DIEU

- 2 Ce que je dis, Yahvé, daigne l'entendre:
perçois ce que je murmure.
- 3 Sois attentif à mon cri suppliant,
ô mon roi, ô mon Dieu!

Prologue

Vers toi, Yahvé, au matin monte ma prière:
tu écouteras ma voix.

- 4 Au matin, je place tout devant toi
et j'attends vigilant.

I

- 5 Car tu n'agrées pas, Toi, l'œuvre du sans-loi,
tu ne reçois pas le méchant;
6 et les insensés ne soutiendront pas
l'éclat de ton regard.

- Tu les hais ceux-là qui sèment la ruine (tu les détruis),
7 débitant leurs mensonges.
Ces hommes retors que souille le sang,
Ah! qu'à Yahvé ils font horreur.

II

- 8 Si grande est pour moi ton affection
qu'en ta maison je vais entrer.
Il est saint ton palais: me voici prosterné,
pénétré de ta crainte.
9 Dirige-moi conformément à ta justice:
songe Yahvé à ceux qui me guettent.
Trace pour moi la route droite qui est tienne.
.....

III

- 10 Leur bouche? Rien de sûr à en attendre:
au fond d'eux-mêmes c'est la mort.
Leur gosier n'est qu'un sépulcre béant,
leur langue une pente glissante.
11 Que sur eux soit leur mal, ô Dieu, et qu'ils s'écroulent
en même temps que leurs intrigues.
Fais-les culbuter sous le poids de leur péché:
ne sont-ils pas des révoltés?

Conclusion

- 12 Quelle joie parmi ceux qui t'ont pris pour abri!
Ces cris d'éternelle allégresse!
() Quel immense enthousiasme tu provoques
chez tous ceux qui aiment ton nom!
13 Car toi, Yahvé, tu bénis qui est juste
.....
« Tu l'entoures » comme d'un bouclier
et de ta faveur le couronnes.

De quoi s'agit-il ? D'une « prière du matin » (B.J.); de la « prière d'un juste entouré de perfides ennemis » (Osty), comme c'est le cas pour la plupart des psaumes. Nous avons cru pouvoir donner au nôtre un titre plus précis: « Dans l'attente d'être reçu par Dieu ».

Si l'on ne tente pas, derrière la mauvaise distribution des versets que présente le texte reçu, de dégager l'ordonnance logique du poème, l'on n'y découvre, à la manière de Deissler, qu'une série de lieux communs mis bout à bout comme on enfle des perles: vv 2-3, « demande d'être exaucé », vv 4-8, « rappel de l'attitude de Yahvé vis-à-vis des pécheurs et des justes »; v 9, « appel à l'aide pour que règne la justice »; v 10, « accusation portée contre les ennemis »; v 11, « demande de punition »; vv 12-13, « regard sur la paix et la fidélité des serviteurs de Yahvé ».

L'image que notre traduction donne du psaume est assez différente. Le premier quatrain n'est qu'une introduction passe-partout. Le prologue proprement dit, qui suit, nous montre l'orant présentant son sacrifice (?), avec l'espoir d'être reçu par Yahvé.

Le discours principal se développe en trois temps: Yahvé, dit le psalmiste, ne reçoit pas n'importe qui; lui, cependant, Yahvé va le recevoir parce qu'Il l'aime: Il lui communiquera le secret de sa justice; quant au monde corrompu qui menace l'existence du fidèle, il est voué à la mort que le péché porte en lui. Le regard se déplace ainsi de Yahvé aux ennemis, en passant par l'auteur de la prière.

Le psaume, comme tant d'autres, se conclut avec l'image des fidèles qui se réjouissent du salut opéré par Dieu.

Nous ne nous sommes pas astreints à traduire chacun des *et*, des *car* et des *tous* du texte original; nous y avons ajouté quelques formules interrogatives. Le mot à mot du texte n'est donc pas respecté. Et pourtant nous avons bien eu la préoccupation constante d'être fidèles.

— fidèles au rythme fondamental du poème: nous reproduisons le balancement dissymétrique d'un mètre général de 3+2 accents.

— fidèles à la pensée théologique: nous nous sommes appliqués à ne pas fausser le problème de la Justice biblique et de ses exigences;¹ nous avons laissé entendre que c'est le péché lui-même qui tue ses auteurs, lorsque Dieu les livre à leur mal.² Nous insistons sur le fait; car, si M. Dahood peut reprocher à bien des traducteurs d'en être encore à l'ère pré-ougaritique, nous reprocherons quant à nous à certains autres, de ne pas avoir atteint celle de l'histoire des religions et de la théologie biblique.

— fidèles au mouvement de la prière: nous avons cherché à dégager clairement les éléments du drame, de telle sorte que le lecteur puisse y entrer de plain-pied.

1. Cf. l'article cité « La Justice de Yahvé et l'Économie de l'Alliance ».

2. Pour le mal qui revient sur son auteur, voir article « Péché », *DBS*, col.410-411.

Cette traduction, avec ses imperfections d'ailleurs, poursuivait un objectif limité. Elle ne prétendait d'aucune manière satisfaire à toutes les légitimes exigences du public chrétien. Elle n'a pas été conçue, par exemple, pour être récitée en chœur, pour être mise en musique. Il faudra donc toujours, à notre avis, autant de traductions qu'il y a de manières d'utiliser le psautier.

À qui rêve cependant de la Traduction, l'Unique, la Parfaite, l'Éternelle, nous proposerons de méditer sur la fâcheuse expérience du psautier de la Vulgate, dont on nous dispensera de rappeler ici l'histoire. En un siècle où l'on ne parle partout que de pluralisme, on devrait se faire facilement à l'idée d'essais multiples, répondant à des besoins divers, et qui ne ferment pas la porte au génie créateur des générations à venir.

Évode BEAUCAMP, O. F. M.

